

CONVENTION CITOYENNE

ATELIER QUARTIER

**Dossier sur la démocratie de proximité
N°2 novembre 2001**

. Ci-joint la suite des informations que nous recueillons et analysons dans le cadre de l'atelier grâce à l'apport des participants . Nous attendons vos observations et propositions. Ci-joint également un article paru dans le numéro du journal le PAVE et un compte rendu du forum citoyens dans le XV et XVI arrondissements

**Prochaine réunion le lundi 17 décembre 18h à 20h
Bar Beau Rivage 13 quai de Rive Neuve**

Contact alain.fourest@wanadoo.fr
Tel 04 91 31 31 27

CONVENTION CITOYENNE

Atelier quartier du 19/11/2001

Les CIQ : suite....

Quelques mises au point de la part d'une ancienne présidente de CIQ : *l'adhésion aux fédérations et à la confédération n'est nullement obligatoire mais c'est un non-dit. Ces deux structures laissent entendre le contraire dans le but du "contrôler" et de ne pas avoir "d'électron libre"... Pour l'instant il n'y a pas de statut type. La confédération tente d'en imposer mais rien n'a été voté en assemblée générale. La reconnaissance d'utilité publique entraîne des avantages mais aussi des contraintes statutaires et des contrôles de la préfecture. Il n'est pas interdit de recevoir des subventions ou des dons, cependant l'essentiel des moyens provient des aides en nature fournies par la mairie et en particulier le local. L'avis des CIQ est demandé pour les poses de potelets. En fait la municipalité dégage ainsi sa responsabilité en cas de mécontentements des uns ou des autres. Si un particulier demande un potelet devant chez lui le prix à payer semble être de 500 f et de 1000 f pour un arceau.*

Petite histoire d'un CIQ qui ne refusait pas un projet d'HLM.

Cela se passe il y a deux ou trois ans : un président de CIQ, que l'on étiquettera proche de la gauche ou du moins du Conseil Général, fait accepter, après discussion, par ses adhérents la construction, dans son périmètre, de 35 logements HLM par l'OPAC des B.D du Rh. du Conseil Général. La garantie c'est, quand même, que *"l'on contrôle bien les attributions et que l'on nous mette des gens biens"*. Cette décision est, sans aucun doute une marque de courage politique, mais voilà, une habitante s'y oppose et organise, avec l'appui du maire de secteur (qui lui, n'est pas de gauche) une offensive contre le président sortant lors de son renouvellement. Contre toute attente ce président est réélu. Colère du maire (pas de gauche) qui *"fait créer"* par ses amis un autre CIQ sur le même quartier en jouant sur la dénomination imprécise de celui qui est en place. On rassemble une centaine des personnes amies et on adhère à la confédération. Entemps la mairie dénonce la convention avec l'ancien CIQ pour sa permanence dans le local municipal. Bel exemple de démocratie !!! En attendant les 35 logements sont construits et occupés à la satisfaction du voisinage. Certains y ont relogé des amis et de la famille et le contrôle des attributions à été *"efficace"*. Chacun comprendra le sens de cet adjectif.

Autre petite histoire de CIQ.

Celle-là, plus récente, est encore d'actualité comme on peut le voir dans la presse. Cela se passe dans le même secteur municipal que la précédente et plus particulièrement sur la place de la Plaine. Un projet d'aménagement de cette place et

en discussion depuis de longues années. Le dernier en date, approuvé par le CIQ, a cependant soulevé l'hostilité d'autres personnes du voisinage et deux associations locales y sont fermement opposées. La "Provence" rend compte d'une récente manif. de manière particulièrement tendancieuse en dénigrant la représentativité de ces associations et en expliquant tout le bien qu'il faut penser de ce projet. Mais le maire de secteur est inquiet. Il rassemble dans un show médiatique pas moins de quinze associations sous la houlette du CIQ pour approuver ces aménagements "tant attendus". On découvre que ce collectif d'associations pour le renouveau de la Plaine n'a qu'une semaine d'existence, qu'il est animé par un ami du maire et conseiller d'arrondissement et rassemble des CIQ, des commerçants forains et des associations à but humanitaires..... Vive la démocratie de proximité.....

"Concertation" mais pourquoi et avec qui ?

La chose est cette fois plus sérieuse. Il s'agit du serpent de mer du bouclage de la rocade L2 dans le quatorzième arrondissement et plus particulièrement la jonction entre l'autoroute Nord et le Carrefour du Merlan. Après d'infinis atermoiements, la décision est prise par l'Etat (ou du moins c'est ce que l'on dit) d'utiliser le tracé de l'avenue ALLENDE qui sera mise en souterrain. Ce choix aura des conséquences multiples sur les riverains ? Ils sont quelques milliers de locataires HLM de part et d'autre de l'avenue actuelle. L'Etat, maître d'ouvrage du projet, échaudé par le coût et les retards du tracé dans le 12^e et 11^e arrondissements, décide donc une campagne d'information auprès de la population. Les moyens mis en œuvre sont importants : journaux, maquettes et réunions se poursuivent tout au long de l'été. Cependant, à ce jour les résultats sont maigres. Le CIQ de Sainte Marthe est consulté, mais il n'est pas représentatif des locataires HLM. Deux ou trois représentants d'associations de locataires s'efforcent de comprendre les enjeux et de servir de relais avec la population, une association est entrain de se constituer pour être l'interlocuteur des pouvoirs publics mais c'est déjà bien tard et l'on sait que les dés sont jetés. Manifestement, sur un enjeu considérable pour l'avenir des quartiers et les conditions de vie des habitants, et malgré la bonne volonté apparente des services de l'Etat, la "concertation" reste marginale et dans cinq ans ou peut-être dix, quand les chantiers s'ouvriront, il y a fort à parier que l'on s'étonnera de l'obstruction des habitants. Ce qu'il faut bien appeler une impasse, quelle que soit la bonne volonté de part et d'autre, soulève plusieurs questions :

- Le choix du tracé d'un bouclage autoroutier en zone urbaine dense concerne l'ensemble de la population de la ville et de l'agglomération même si le point de vue des voisins immédiats mérite d'être entendu et pris en compte.
- La complexité technique et financière du projet et sa date éloignée et aléatoire de réalisation rendent difficile la concertation et le dialogue avec l'ensemble des habitants sans l'aide d'intermédiaires reconnus.

- Il faut remarquer, dans ce dossier, l'absence incompréhensible des élus municipaux et en particulier de la mairie centrale qui, si elle s'est déchargée de la réalisation des travaux sur l'Etat, devrait cependant conserver pleinement sa fonction de représentation de la population. Les élus d'arrondissements se sentent également peu concernés et impliqués.

Ce dossier est finalement une caricature de démocratie de proximité puisque le sujet traité ne l'est pas au bon niveau et que les interlocuteurs responsables se sont défilés. L'avenir dira si cette analyse est erronée.

Encore un écho des CIQ

Extrait d'un petit journal de CIQ plutôt sympa et financé par de la publicité des commerçants :

<<Vague à l'âme : Il nous semble que les habitants du quartier "... " désertent les réunions bi-mensuelles du CIQ. Nous vous rappelons que nous sommes un relais de la Mairie. En venant nous rencontrer, vous ferez passer vos messages, vos suggestions et nous les répercuterons vers les services concernés. C'est grâce à vous que notre cadre de vie s'améliorera>> La présidente

Conclusion provisoire

La suite au prochain numéro... Nous souhaitons poursuivre cette chronique de la démocratie au quotidien à travers les CIQ mais aussi à travers l'ensemble du mouvement associatif local. Aussi n'hésitez pas, d'abord à participer à la vie associative de votre quartier, mais aussi et surtout, de nous faire remonter toutes informations et expériences. À bientôt.

DERNIÈRE MINUTE

Compte-rendu du forum des citoyens le 30 novembre au collège Barnier

Cette réunion à l'initiative de la maison du citoyen 15°/16° et de l'association "citoyen d'abord" a rassemblé entre 100 et 150 personnes dans le nouveau collège H Barnier. On nous a dit que cette rencontre avait été préparée depuis quelques temps par diverses réunions avec des habitants. A la tribune avait pris place en majorité les élus du secteur et leurs collaborateurs ainsi que le Président de l'association invitante, et , dans la salle, une majorité de militants associatifs et en particulier de CIQ, des agents municipaux, quelques personnes extérieures au secteur municipal et quelques jeunes. On remarquait la présence d'élus de la majorité municipale et maires de secteur et en particulier R BLUM et D. TIAN qui sont intervenus longuement l'un et l'autre.

Dans un premier temps, on entendu une synthèse de points de vue d'habitants exprimés lors de réunions préparatoires au forum. Comme c'est souvent le cas, le ton général est à la lassitude et la démobilisation : pas de relève dans les associations et notamment les CIQ ; sentiments d'impuissance ; tout semble décidé à l'avance ; la concertation ne débouche pas ; on remet en cause les élus ; dans les arrondissements ils n'ont pas de pouvoir ; les habitants ne se sentent pas compétents ; on a voté et c'est aux élus d'agir... Cette analyse a été en partie confortée et complétée par quelques intervention dans la salle mais aussi par la projection d'une vidéo exprimant le point de vue de quelques association de jeunes des quartiers HLM.

Dans une deuxième partie on a entendu un bilan détaillé de la concertation engagée par la municipalité du secteur à travers la mis en place de CICA (Comité d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement) Il en ressort que de nombreux sujets ont été abordés au cours de ces rencontres et que la mobilisation semble d'autant plus forte que les sujets concerne très directement pas population (exemple : l'incinérateur, l'aménagement du port de l'Estaque ou les problème de circulation et de stationnement) Un débat s'est ensuite engagé pour tenter d'éclairer les relations entre les associations et les élus. Clientélisme ou relations contractuelles ? La représentativité des associations et leur fonction de contre pouvoir etc...

Dans une troisième partie une présentation critique du projet de loi sur la démocratie de proximité a semblé curieusement faire l'unanimité. Cette loi, pour les élus de tout bords présents, est sans intérêt et, si elle est votée définitivement en l'état, marquera un recul dans le fonctionnement démocratique, au moins à Marseille.

Première analyse et opinion toute personnelle d'un auditeur attentif .

Sans aucun doute les organisateurs de cette rencontre ont fait un effort important pour tenter à la fois de mobiliser des habitants et d'aborder sans détour la question

de la démocratie de proximité dans un esprit d'ouverture et d'écoute. Le résultat n'est pas à la hauteur des intentions et l'on a pas toujours su éviter les discours convenus et l'autosatisfaction. On notera en particulier la manière dont les maires d'arrondissements que tout oppose sur le plan politique, se sont, en commun félicités, du rôle des CIQ et de leur relations avec les élus. Il apparaît également que, malgré les initiatives prises pour relancer l'activité des CICA en les démultipliant, la mobilisation citoyenne tant souhaitée et attendue ne soit pas au rendez-vous.

Plus inquiétant, paraît être l'incompréhension qui demeure entre les décideurs et une partie des habitants ou du moins ceux qui ont tenté de s'exprimer à travers ce forum. D'un côté les associations traditionnelles et en particulier les CIQ se plaignent de ne pas être entendues, de l'autre des associations diverses, animées souvent par des jeunes, prennent des responsabilités et revendiquent des moyens dans une relation de "donnant donnant". Ils considèrent les élus comme d'éventuels partenaires qui ont trop souvent une conception "archaïque" du pouvoir. Cette attitude a semblé perturber les élus présents et une partie de l'assistance.

Manifestement cette rencontre malgré sa relative réussite laisse une impression de malaise et confirme la difficulté d'un vrai dialogue entre élu et citoyens mais surtout la nécessité d'un changement de comportement de beaucoup de responsables politique qui semblent avoir du mal à rentrer dans le nouveau siècle et à inventer et proposer une conception de la démocratie répondant davantage aux attentes des habitants.

Article paru dans le journal le PAVE du 22 novembre

Questions sur la démocratie locale

Lors des élections municipales, à Marseille comme ailleurs et en particulier à Toulouse, des citoyens, lassés de n'être pas suffisamment écoutés et considérés comme des "partenaires" par les élus représentants des partis politiques traditionnels, ont tenté leur chance. Ils ont constitué ce que l'on appelle "les petites listes" et leur campagne a donné un peu de renouveau et d'air de liberté au processus démocratique. Certains ont rapidement compris qu'il valait mieux composer avec le pouvoir pour grignoter quelques places. Pour les autres, leurs espoirs ont été une nouvelle fois déçus. Depuis, à Marseille, le tribunal administratif a été saisi de plusieurs recours de la part de ces listes, mais chacun reconnaît qu'il ne s'agit que d'un baroud d'honneur. Durant l'été, les tentatives de fédération à l'échelle nationale de ces initiatives n'ont pas donné les résultats espérés.

Alors doit-on définitivement admettre la fin d'une utopie ? Doit-on attendre, plus ou moins patiemment, que dans 6 ans ceux qui détiennent ou participent aux pouvoirs locaux viennent nous tenir à nouveau des discours convenus et des promesses sans lendemain ? On comprend qu'une part croissante de la population et en particulier les plus jeunes se détournent du "jeu politique", qu'il soit national ou local. Si, comme il est à craindre, cette évolution se poursuit, c'est le principe même de la démocratie qui est remis en question avec tous les risques de dérive que l'histoire nous apprend. Après les événements tragiques que les Etats-Unis ont connus et, alors que le monde semble en plein désarroi, il n'est pas inutile que l'on s'interroge plus modestement sur les règles et les valeurs qui constituent le ciment de notre vie collective.

Des exemples, tirés de l'actualité locale de ces dernières semaines, nous montrent que là aussi les jeux sont complexes et incertains et qu'une nécessaire clarification s'impose sur le terrain de la "démocratie de proximité" ou encore de ce que l'on nomme la "démocratie participative".

Il y a quelque temps, un papier dans ma boîte aux lettres, une affichette dans la rue, m'invitaient à une réunion du comité d'intérêt de quartier (CIQ). Bien qu'un peu sceptique je me rends à cette réunion en curieux. Il y a là, dans la salle, une cinquantaine de personnes le plus souvent âgées ; en apparence de nombreux habitués et quelques nouveaux dont deux jeunes femmes avec bébés. La présidente est à la tribune, entourée d'un aréopage d'une dizaine d'élus, de fonctionnaires, et de "techniciens politiques". Le débat se résume à quelques réclamations classiques concernant la propreté, la sécurité, la circulation. Les réponses des élus et techniciens sont le plus souvent dilatoires voire démagogiques ou même quasi-mensongères en ce qui concerne en particulier l'insécurité ou les transports. À la fin de la séance, on apprend qu'il faut voter pour la fusion de trois CIQ et renouveler la présidente, seule candidate. Qui a été convoqué ? Qui a le droit de vote ? comment se fait le décompte des voix ? Autant de questions qui ne trouveront pas de réponse car la plupart des participants sont déjà partis. Seuls les "amis du Maire" restent autour d'un pot certainement très convivial. Caricature de démocratie et clientélisme telles sont les impressions qui dominent d'une telle rencontre. On objectera que c'est déjà bien que des élus viennent ainsi écouter les réclamations de leurs électeurs et que les questions posées reflètent les préoccupations de la vie quotidienne de la population. On nous dit aussi que cet exemple ne doit pas être généralisé

et que dans d'autres CIQ, existe une vraie vie démocratique. Espérons-le, mais alors ? Que dire à cette habitante d'un autre quartier qui se voit refuser sa candidature au bureau d'un CIQ sous prétexte qu'elle ne serait pas à jour de sa cotisation ? Le chèque envoyé n'a pas été encaissé et la présidente ignore les statuts. On pourrait multiplier les exemples de dysfonctionnements d'une "institution marseillaise" qui, à l'origine, devait être un acteur de la démocratie mais qui, au fil des ans, est principalement devenue un relais des pouvoirs en place, quelle qu'en soit la majorité.

À quelques jours de là, le journal La Provence fait un grand titre sur le renouveau du CICA dans les 13^e et 14^e arrondissements. Ces Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement nés de la loi PLM ne sont pas apparus, à ce jour, comme des lieux particulièrement ouverts à la démocratie participative. Mais, faute de mieux, l'initiative des élus de ces arrondissements décrite par le journal pourrait apparaître intéressante. Toutefois lorsque l'on détaille les lieux des rendez-vous et la forme des rencontres proposées on est en droit d'être sceptique quant aux résultats à attendre de telles rencontres. C'est en effet dans les anciens "noyaux villageois" entourés de cités HLM que les élus retrouvent leurs électeurs ou du moins ceux qu'ils considèrent comme tel et c'est là qu'ils entendent les plaintes contre les barres et les tours mais aussi contre ceux qui y vivent.

C'est à Créteil, dans la banlieue sud de Paris, lors du Festival International de la Ville, que se situe le troisième exemple de cet automne, décidément riche en expériences démocratiques. Comme les années précédentes, ces trois journées de débats libres et multiformes ont attiré de très nombreux Marseillais et Marseillaises. Ils sont partout et s'expriment parfois avec vigueur dans tous les débats. Ils témoignent de leurs expériences de vie de quartier, de leurs difficultés mais aussi de leurs succès. Deux associations se voient même récompensées par le prix de "l'initiative et du service malin". Mais qu'allait donc faire ces 350 Marseillais à Créteil et que représentaient-ils ? Pour la plupart d'entre eux ils sont originaires des quartiers populaires de la ville et en particulier des quartiers Nord mais aussi de l'Est et du Centre. Ils sont membres de multiples associations qui, dans le cadre de la politique de la ville, tentent de lutter contre l'exclusion mais aussi de développer ce que les sociologues appellent le lien social ou plus simplement la citoyenneté. C'est curieusement, depuis trois ans à Créteil, qu'ils ont l'occasion à la fois d'échanger leurs expériences, parfois même de se fédérer et, en tout cas, de trouver une reconnaissance démocratique qu'ils ont bien du mal à obtenir à Marseille auprès des élus. D'ailleurs, à Créteil, les élus marseillais, pourtant invités, sont absents, à l'exception d'un seul représentant du Conseil Général, Denis ROSSI et, bien sûr, de Tahar Rahmani, membre du Conseil National des Villes. Paradoxe que cette dynamique associative locale parfois brouillonne et multiforme mais riche en personnalités, en initiatives et en volonté d'être entendue et de participer à la vie locale !!

. On pourrait ainsi multiplier les exemples d'initiatives collectives dans le domaine du sport, de la culture ou de la solidarité qui rassemblent dans cette ville des habitants-citoyens de tout âge prêts à se mobiliser et à agir. Mais alors comment expliquer cette fracture ouverte avec les représentants institutionnels de la vie locale ? Comment admettre ce fonctionnement archaïque et pour le moins obscur des instances officiellement représentatives tel un Conseil Municipal, un Conseil d'Arrondissement ou plus encore un Conseil Général ? Comment, par exemple, admettre qu'un maire puisse, dans l'improvisation la plus complète, exiger la

fermeture d'usines considérées comme dangereuses, sans recueillir au moins l'avis des premiers intéressés : les voisins, les employés, les gestionnaires du site. Il a dû, par la suite, revenir heureusement à des propos plus raisonnables.

Au printemps dernier nos gouvernants se sont inquiétés de cette crise de la démocratie. Et le 25 juin, une loi intitulée : "DE LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE " a été votée en première lecture par l'Assemblée Nationale. Elle va être, sous peu, soumise au Sénat puis reviendra dans quelques mois devant l'Assemblée Nationale. L'attendu des motifs et les objectifs annoncés par la loi sont séduisants et susceptibles de permettre de réelles avancées.

Toutefois, à la lecture détaillée de ce texte, on reste pour le moins sur sa faim. Les cinq premiers articles prévoient dans chaque commune de plus de 50 000 habitants la création de conseils de quartier et la désignation d'un adjoint de quartier. Les 58 autres articles sont une addition de diverses mesures qui permettront peut-être de faciliter le travail et le confort des élus mais qui n'ont pas beaucoup de rapport avec l'objectif annoncé. Il est étonnant de constater que plusieurs associations nationales qui militent depuis des années pour le renouveau démocratique se montrent hostiles à ce texte. J'ai pu, lors d'un débat que j'animais sur ce thème à Créteil constaté que personne n'était prêt à défendre ce texte de loi . Mais la critique est aisée.... Pour être meilleur juge, suggérons que chaque lecteur qui se sent concerné se procure ce texte (il est intégralement disponible sur Internet depuis le 26 juin et c'est un progrès à signaler), l'étudie si possible en groupe, puis interpelle les parlementaires afin de leur suggérer les amendements ou modifications à y apporter. C'est un exercice démocratique simple et mais peut-être efficace. Lors du débat signalé à Créteil, une participante, faisant état de son action à Valence, concluait en disant que la démocratie est un combat quotidien et que les élus, quel que soit leur engagement pour la démocratie, ont le souci de conserver le pouvoir parfois acquis de longue lutte. Il ne faut donc pas attendre que les élus, à Paris comme à Marseille, nous facilitent la tâche. La balle est dans le camp des citoyens, il faut s'en saisir.

Marseille, le 03/11/2001
Alain FOUREST